



Groupe de travail
des Référents accessibilité des villes inclusives
(GT-Ravi)

5e atelier participatif annuel
Metz, les 15 et 16 novembre 2018



Atelier A
« Les nouvelles formes de mobilité et l'accessibilité »

Animation : Anne Le Ruyet (Cerema Centre Est.)
Eric Plantier Royon (Ville de Villeurbanne)

Liste des participants

Nom	Prénom	Entité
Isler	André	Cerema Est
Leblanche	Hélène	Lorient Agglomération
Le Ruyet	Anne	Cerema Centre-Est
Pignaud	David	Toulouse Métropole
Plantier Royon	Eric	Ville de Villeurbanne
TOTAL : 5 participants		



Photo Cerema Centre Est – Metz 15-16 novembre 2018 – Atelier A

Rappel de la problématique

Pour répondre à des besoins non couverts par les réseaux de transport collectif, de nouvelles formes de mobilité se développent sur les territoires en complément de l'offre classique de transport : covoiturage, autopartage, vélos en libre services, etc.

Ces nouvelles offres de mobilité sont peu à peu animées et coordonnées par l'autorité organisatrice des transports en vue de rendre l'offre complémentaire, attractive et cohérente sur son territoire. Mais qu'en est-il de l'accessibilité de ces services à la mobilité pour les personnes à mobilité réduite ? Comment le prendre en compte ? Comment développer une offre complémentaire aux réseaux de transport classiques accessibles aux PMR, qu'il s'agisse de personnes reconnues handicapées ou plus généralement d'utilisateurs vulnérables tels que certaines personnes âgées et isolées ?

L'atelier qui s'est réuni à Metz les 15 et 16 novembre 2018 a tenté de répondre à ces questions émergentes, en faisant le point sur les initiatives existantes.



Photos Cerema Centre Est - autopartage et location de vélo à Metz

Programme / Déroulé

Jeudi après-midi : 15h à 18h30

- Présentation des expériences de prise en compte du handicap dans les nouvelles mobilités, Anne Le Ruyet
- Présentation des expériences de Toulouse métropole, David Pignaud
- Présentation d'une réflexion et expérimentation sur la mobilité de proximité pour les personnes âgées / handicapées à la ville de Villeurbanne, Eric Plantier Royon
- Présentation de l'activité lorientaise de promenade en triporteur électrique à vocation sociale, intergénérationnelle et solidaire, Hélène Leblanche
- Participation au débat, apport sur les nouvelles occupations de l'espace voirie et l'accessibilité PMR, André Isler

Préambule : « Les nouvelles formes de mobilité et l'accessibilité » un sujet exploratoire.

La thématique retenue pour l'atelier concerne les nouvelles formes de mobilités qui sont de plus en plus explorées par les collectivités. Par contre, ce sujet associé à l'accessibilité est encore exploratoire car rarement évoqué. Pour cette raison les collectivités furent peu enclines à venir parler de leur expérience dans notre atelier. Le groupe d'abord constitué des deux collectivités qui se sont d'emblée proposées pour s'impliquer, Lorient Agglomération et Ville de Villeurbanne, s'est finalement enrichi des actions menées par la métropole toulousaine.

Introduction : une cohérence dans les propositions de travail

Les propositions de Lorient et Villeurbanne portent toutes les deux sur une forme de mobilité très spécifique : le triporteur pour le déplacement de personnes, âgées et ou handicapées. Le Cerema, pour couvrir plus largement le sujet des nouvelles mobilités s'est chargé d'un panorama plus général évoquant la manière dont l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite est ou n'est pas prise en compte. L'autorité organisatrice de la mobilité toulousaine, en apportant un point de vue par mode, a assuré le lien entre ce panorama et un territoire.

L'atelier s'est déroulé en deux temps :

1. une première présentation à caractère général en binôme Cerema / Toulouse Métropole, avec quelques informations préliminaire sur le triporteur,
2. deux présentations, l'une de Lorient et l'autre de Villeurbanne, pour deux approches de la mobilité de proximité avec les triporteurs.

1/ Aperçu général de nouvelles formes de mobilités et leur accessibilité



Photos Cerema Centre Est, ALR

Les nouvelles mobilités sont des mobilités partagées : le covoiturage pour que des personnes voyageant seules puissent voyager à plusieurs dans une voiture d'un particulier comme conducteur ou passager, l'autopartage pour utiliser de temps en temps des voitures qui ne

nous appartiennent pas et le vélo en libre service ou en location.

- Le covoiturage peut être proposé pour de longues distances mais aussi pour de plus courtes distances quand il s'agit de transport du quotidien, sur réservation ou de façon instantanée sur des lignes très fréquentées (expérience Lane entre Lyon et la CAPI), sur des lignes virtuelles.
- L'autopartage peut être organisé sous forme de service mais aussi se faire entre particuliers. Une collectivité territoriale peut aussi, notamment en milieu rural, acheter des voitures pour les mettre à la disposition des habitants. Des administrations et entreprises peuvent aussi mutualiser des voitures de leur parc pour les proposer à la location en heures creuses.
- En ce qui concerne le vélo, il est soit libre service, plus particulièrement dans les villes, soit en location.

Pour observer la prise en compte de l'accessibilité dans ces nouvelles formes de mobilité, il faut s'intéresser au véhicule mais aussi à son stationnement, aux implantations des bornes de location, des bornes de recharge électrique pour des voitures électriques, et aux plates formes de mise en relation, de réservation et d'information.

Certaines plates-formes de covoiturage se chargent de mise en relation de voyageur à mobilité réduite (« Faciligo » à Montpellier) ou sont plus précisément dédiées aux déplacements de personnes handicapées (comme « Handivalise » expérimenté à Clermont-Ferrand).

A Toulouse, par exemple, les nouvelles mobilités se déclinent ainsi :

- Plus de 90 entreprises adhèrent au service de covoiturage du SMTC dans le cadre de leur plan de mobilité d'entreprises. Tisséo Collectivités propose en effet une plate-forme de mise en relation *covoiturage.tisseo.fr* pour les déplacements domicile-travail.
- Les stations VélôToulouse mettent à disposition des vélos en libre service sur 253 points de la ville.
- Des voitures en libre-service 24h/24 dans le centre-ville de Toulouse répondent aux nouveaux besoins d'autopartage, *toulouse.citiz.fr* permet d'accéder aux véhicules disponibles par géolocalisation.



1 bis/ Introduction au triporteur pour déplacement de personnes

Quelques éléments de définition de cette forme de mobilité expérimentée à Lorient et à Villeurbanne sont nécessaires.

Les véhicules à trois roues, récemment apparus dans les centres villes en France, sont loin d'être de « nouvelles » formes de mobilités pour tous les pays. Elles existent depuis longtemps dans les pays asiatiques, africains, et d'Europe du nord etc. Dans ces pays, ce sont de petits véhicules tirés par un homme à pied ou à vélo, avec ou sans moteur.



En Europe par exemple, le Pays-Bas, grand développeur du vélo sous toutes ses formes, a depuis longtemps adapté le système cargo au transport d'enfant. Ce transport s'est fait à grande échelle, avec 3000 véhicules pour les déplacements vers des crèches ou des écoles. Une actualité récente pointe le risque de ces engins en voie de circulation courante. Depuis une collision mortelle avec un train en septembre 2018, ces déplacements sont interdits sur la voie publique. Des doutes ont été soulevés à propos de la conception des véhicules : le fait que le vélo soit silencieux ou ne

freine parfois plus.¹



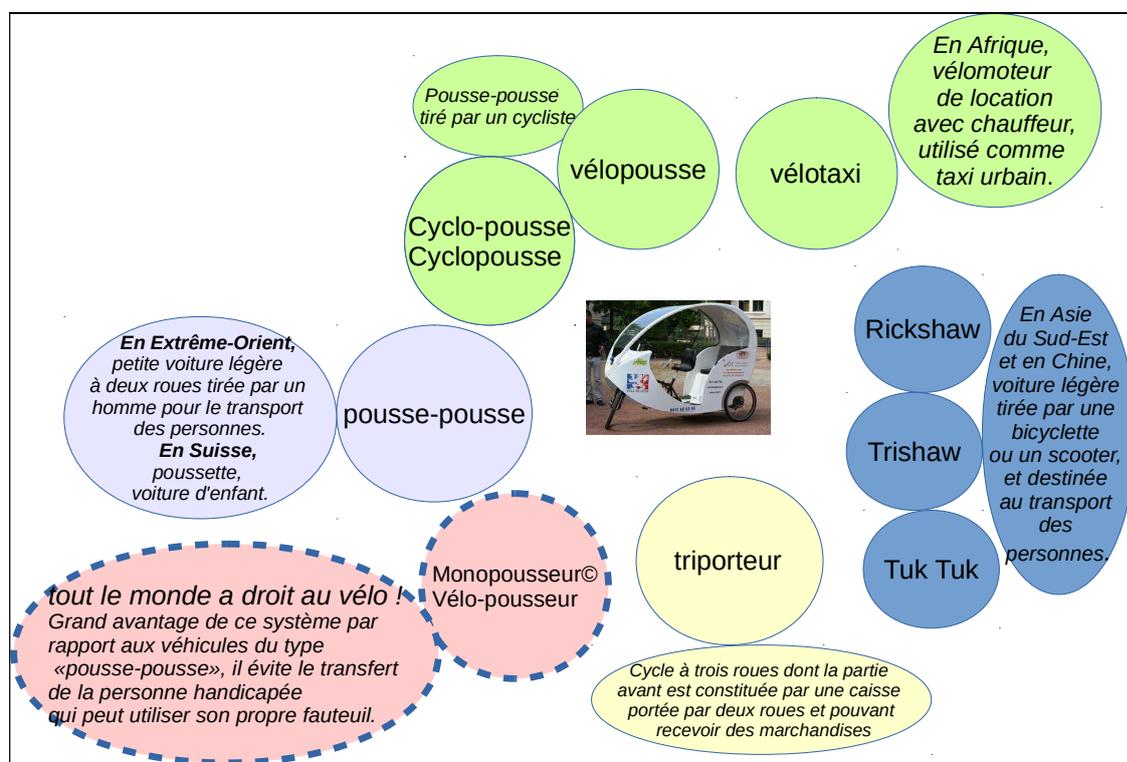
Au Danemark, une association a lancé en 2013 l'opération « A vélo, sans âge ». Le modèle s'est exporté dans plus de 37 pays et ses antennes, 450 qui aujourd'hui sont en cours de développement sur tous les continents. En France, l'expérience est d'abord tentée en 2015 à Capbreton. L'association loi 1901, avec des vélos à assistance électrique pouvant asseoir deux adultes à l'avant et équipés pour les protéger contre la pluie, lutte contre l'isolement des personnes âgées ou en situation de handicap via des promenades à vélo. Aujourd'hui, 17 communes voient vivre le projet: Lannion et Trégastel (antenne de Tregor), Bordeaux, Agde, Saint-André-de-Sangonis, Saint-Claude, Capbreton et Soorts-Hossegor (antenne de Capbreton), Roanne, Nantes, Biesheim, Mulhouse, Saint-Nicolas-d'Aliermont, Yvelines, Les Ulis, Boulogne-Billancourt, Montpellier.



En France depuis 2009, Happymoov, entreprise privée financée par la publicité, est présent dans 15 grandes villes avec ses vélotaxis : Annecy, Amiens, Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Nantes, Nice, Paris, Reims, Rennes, Toulouse

Les noms des véhicules à trois roues sont donc multiples. Le triporteur destiné au transport de marchandises « vélo cargo » regorge de possibilités pour le transport de personnes et particulièrement pour les personnes en situations de handicap, y compris en fauteuil roulant qu'il est parfois possible de raccorder directement au système.

Pour circuler, ces véhicules doivent se conformer à la réglementation les concernant.



Source : diaporama Cerema Centre est

¹ (<https://www.levif.be/actualite/belgique/les-deplacements-en-velo-triporteur-interdits-sur-la-voie-publique-aux-pays-bas/article-belga-1034243.html>), (<https://www.arte.tv/fr/videos/085585-000-A/pays-bas-la-polemique-des-transport-alternatifs/>)

2/ Deux expériences de mobilité de proximité par triporteur pour le déplacement de personne

2/1 – L'expérience de Lorient : « Syklett »

Sur le pays de Lorient le projet d'un triporteur à assistance électrique a été lancé au départ avec des objectifs d'économie sociale et solidaire, à développer par le biais d'un service pour le bien-être des populations âgées et handicapées :

1. Lutter contre l'isolement des personnes âgées et handicapées
2. Créer des cadres d'échanges intergénérationnels et de mixité sociale autour du vélo
3. Proposer une nouvelle forme d'engagement bénévole
4. Proposer une activité bénéfique pour l'entretien de la forme physique des personnes âgées et handicapées

Le projet est porté par le collectif Happy Syklett² depuis mars 2018. En juillet 2018, l'association dispose de trois vélos triporteurs, dont un adapté pour le transport d'un fauteuil roulant. Cela lui permet d'offrir, avec l'aide de bénévoles « pédaleurs », des balades à destination des personnes âgées ou à mobilité réduite. Il faut compter 6 000 euros pour l'achat d'un triporteur à assistance électrique. Les fonds ont été apportés par les fondations et notamment celle de la SNCF avec son appel à projet « faire ensemble avec nos différences » auquel Syklett fut lauréat.

Sur la base de l'expérience de l'association « A vélo sans âge » du Pays de Morlaix, engagée à l'été 2016, Happy Syklett propose le service aux établissements du territoire qui accueillent des personnes pas ou peu mobiles (EHPAD, foyers de vie, maisons de retraite, centres de rééducation...). Au moins 10 établissements du territoire accueillant des personnes âgées ou handicapées proposent au moins 2 demi-journées de balade à leurs patients / mois. En moyenne, 100 personnes se promènent chaque mois aidées par une cinquantaine de personnes (jeunes, salariés et



Dépliant Syklett

bénévoles des structures membres de Happy Syklett).

Sur le territoire du pays de Lorient, l'opération « Osons le bus » qui a eu lieu en juin 2018 a fait remonter les difficultés que les personnes âgées ont à tenter de prendre un bus. Le projet Syklett, de par sa proximité d'accès et de déplacement, semble plus les rassurer.

Lorient Agglomération autorité organisatrice de la mobilité sur le pays de Lorient pourrait s'inspirer à l'avenir de ces résultats pour intégrer ce système Syklett dans son offre de mobilité.

2/2 – l'expérience de Villeurbanne : « Cyclopousse »

La ville de Villeurbanne a créé en 2006 un Conseil des Aînés, encadré par l'Office villeurbannais

² Happy Syklett comprend 4 associations : Vel'Orient (pour le développement de la pratique du vélo qui propose un atelier de réparation participative et solidaire de cycles en tout genre « abri Syklett »), L'UEAJ (unité éducative d'activité de jour) de la protection judiciaire de la jeunesse), OPTIM-ISM (association d'insertion en maraîchage biologique), et la Sauvegarde 56 (service d'accueil d'urgence et de coordination). L'association est appuyée par la fondation SNCF, la Fondations des petits frères des pauvres, le Groupe hospitalier de Bretagne sud et la fondation Macif

des personnes âgées et des retraités. Il est chargé de rendre des rapports ou des avis au conseil municipal ou à d'autres instances décisionnelles sur la prise en compte de la vieillesse. En travaillant sur la mobilité des personnes âgées comme sujet prioritaire, il constate que celles-ci utilisent de façon exceptionnelle les transports collectifs, faute de confort et de disponibilité des services. Il leur faudrait un transport de proximité, d'où l'idée du faire appel à un véhicule de type tricycle avec conducteur.

Le projet est porté par la responsable d'une résidence pour personnes âgées privée de AREFO (Association REsidences et Foyers). Elle lance en 2007 l'expérimentation « Cyclopousse » qui est financé par des sponsors, des subventions publiques et les usagers, chacun assurant un tiers du coût.

L'initiative est lauréate à l'appel à projets « Trésors 2008 de développement durable » lancé en 2007 par la région Rhône-Alpes. Le projet combine :

- une démarche sociale : un transport de proximité à destination des personnes âgées, pour leur permettre de continuer à sortir de chez elles, d'être autonomes et de garder des contacts avec l'extérieur.
- une démarche écologique répondant à la politique de développement durable
- une démarche solidaire impliquant comme conducteurs des jeunes en parcours d'insertion, grâce au partenariat mené avec Solidarité Service.



Les véhicules à assistance électrique sont adaptés et sécurisés, équipés contre la pluie et dotés de couvertures contre le froid. En 2011, un travail est fait pour que les personnes en fauteuils roulants puissent bénéficier du système.

Le service fonctionne en porte à porte moyennant réservation et coûte 1,70€ à l'utilisateur abonné, sinon 3,50€.

Puis en 2014, se développe l'idée de progresser par une plate-forme de mobilité de proximité adaptée.

Dès 2008, d'autres secteurs de l'agglomération lyonnaise se sont intéressés à ce cyclopousse.

Conclusion de l'atelier :

Les éléments apportés durant cette première séquence furent suffisamment riches pour montrer que le sujet nouvelles mobilités et accessibilité peut être abordé sous différents angles. Les nouvelles mobilités sont-elles accessibles au PMR parce qu'elles sont finalement d'emblée inclusives ou parce qu'elles ont fait l'objet d'attentions particulières ? Peuvent-elles inclure les formes de mobilité plus classiques (transport collectif, voir transport par câble..) nouvellement pensée pour être très accessibles. Les expériences spécifiques de Lorient et Villeurbanne se développent finalement assez largement. Beaucoup de collectivités territoriales les ont vus apparaître sur leur territoire avec leur autorisation ou leur soutien financier et certaines collectivités autorités organisatrices de la mobilité ont aujourd'hui tendance à inclure des tripoteurs dans leur parc de location de vélos. Ces nouveaux « engins » créent de l'accessibilité pour les personnes âgées ou en situation de handicap mais peuvent aussi fabriquer des obstacles sur une voirie accessible.

Voir les panoramas pour plus de détails et document « livrable » pour l'analyse.

Présentation du livrable produit



*Metz 16 décembre 2018 –
Nouvelles formes de mobilités et
accessibilité – présentation du
livrable*

Le groupe de travail a ensuite travaillé, le vendredi 16 novembre, de 9h à 12h30, avec l'idée initiale d'approfondir l'analyse globale menée la veille par l'analyse d'un point plus précis qui ferait l'objet de son livrable : **les conditions de réussite et les points de vigilance pour la mise en place d'un service de mobilité de proximité ou de loisirs en vélo taxis**. Ce travail a pu être réalisé grâce aux bonnes pratiques issues notamment des expériences de Lorient et de Villeurbanne.

Devant la matière réunie au cours de ces deux demi-journées, le groupe a finalement opté pour un livrable présentant à la fois une **mise en perspective** des nouvelles formes de mobilité au regard de leur accessibilité et **un tableau d'aide à l'analyse de la mobilité de proximité** que peut apporter un triporteur.

Ce livrable s'adresse à toute collectivité locale qui voudrait aborder les nouvelles mobilités et, plus particulièrement, qui souhaiterait envisager la création de ce type de service de triporteur avec conducteur ou vélo-taxi, service qui s'intègre à la fois dans le cadre d'une politique de mobilité et d'une politique sociale ou de solidarité.

Ressources rassemblées : sites, documents, démarches, ...

Présentation panorama Villeurbanne
Présentation panorama Toulouse métropole
Présentation panorama Anne le Ruyet Cerema Centre Est
Fiche de présentation Happy Syklett Lorient Agglomération
Dépliant Happy Syklett
Compte rendu du comité de pilotage « Osons le bus » CLARPA 56



Photo Cerema Centre Est